

COMMUNIQUE DE PRESSE: La journée du 16 octobre a été proclamée « Journée mondiale de l'alimentation » par l'ONU avec pour thème, cette année, « Le droit à l'alimentation ». Elle mobilise de nombreuses organisations qui se sont données pour mission de lutter contre la faim dans le monde. Celle-ci est en effet encore une dure réalité pour plusieurs centaines de millions d'hommes, de femmes et d'enfants, vivant pour la plupart dans des régions à forte croissance démographiques.

Ces dernières années, les scientifiques ont souligné la multifonctionnalité de l'agriculture, relativisant de fait sa fonction productive au bénéfice de la préservation de la biodiversité et du cadre naturel.

Or, 2006-2007 est une année charnière qui inaugure une nouvelle ère économique :- les conditions météorologiques sévères (prélude à des changements climatiques importants ?) observés dans plusieurs grandes régions du monde ont provoqué une baisse des rendements et des stocks mondiaux agricoles

- le développement rapide des grands pays d'Asie accroît d'autant la demande en matières premières de toute nature et en produits alimentaires élaborés
- la prise de conscience soudaine d'une raréfaction prévisible de ressources énergétiques non renouvelables qui deviennent stratégiques a incité les USA, l'Europe et de nombreux décideurs à multiplier les investissements de production de biocarburants
- la libéralisation progressive des politiques agricoles a entraîné de fait une mise en corrélation étroite et directe des cours mondiaux des produits de grande culture avec ceux du pétrole
- le constat que la flambée hétérogène des prix valorise particulièrement les productions de céréales et d'oléagineux a déjà découragé des éleveurs européens qui songent à reconvertir leurs exploitations tout en encourageant d'autres cultivateurs à intensifier à nouveau leur production céréalière
- la nouvelle donne des prix de marché, en l'absence de mesures de soutien spécifiques, va provoquer une nouvelle segmentation des structures de production et accélérer la disparition des plus fragiles

2006-2007 est également l'année où la population urbaine est devenue majoritaire dans le monde par suite d'une migration soutenue des populations paysannes vers les villes. Cette concentration géographique croissante éloigne les lieux de production agricole des lieux de consommation. Elle impose corrélativement un développement des activités de conservation et de conditionnement pour préserver la qualité de produits qui sont fragiles par nature. Au-delà de cette nécessité, les industries de transformation optimisent la valorisation des produits.

Or, comme les exploitations agricoles, les entreprises agroalimentaires n'ont pas toutes une égale capacité d'adaptation aux nouvelles conditions d'approvisionnement. Les entreprises de première transformation (abattoirs, laiteries, silos, moulins, huileries, conserveries, etc...) sont les premières impactées par le bouleversement des marchés. Beaucoup sont dans une situation préoccupante alors qu'elles sont, d'une part, des maillons essentiels dans

l'organisation des filières agroalimentaires et qu'elles peuvent d'autre part être le moteur d'un développement économique durable.

Dans ce contexte nouveau, le Comité Exécutif de la CIIA souligne que, pour satisfaire le « droit à l'alimentation », il est indispensable :

- de mettre en place des processus capables de préserver les industries de première transformation agroalimentaire contre les fluctuations spéculatives des prix mondiaux de leurs approvisionnements
- de soutenir la formation continue des personnels aux méthodes modernes de gestion et à la maîtrise des technologies modernes.

Organisation Internationale Intergouvernementale

N° SIRET CIIA : 784 855 686 000 43 Code APE : 804C

Secrétariat Général : 42 rue Scheffer – 75016 PARIS FRANCE

Tél. (33) (0)1 53 70 22 46 Fax (33) (0)1 53 70 20 54 ciia@wanadoo.fr <http://www.ciia-c.com>